Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 53 (1989)
Heft: 211-212

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SOMMAIRE

H. GUITER, Confrontations lexicales 269-282

A. HENRY, L'étymologie littéraire 283-322

N.C.W. SPENCE, Qu'est-ce qu'un anglicisme? 323-334

A.M. KRISTOL, Le début du rayonnement parisien et l'unité du français au moyen âge: le témoignage des manuels d'enseignement du français écrits en Angleterre entre le XIIIe et le début du XVe siècle 335-367

A. MONJOUR, *Filleul* ou *fillol?* Remarques sur l'évolution du suffixe *-jolu* en français 369-396

A. ESKÉNAZI, *Cheval* et *destrier* dans les romans de Chrétien de Troyes (BN 794) 397-433

J.C. SZIRMAI, Un manuscrit redécouvert de la *Bible anonyme* du XIIIe siècle 435-442

M. ALINEI, *Bronzo:* nuovi argomenti per un' origine da *Brundisium* 443-451

G. PICCILLO, Il «Vocabularium Valachium» di Christian Friederich Temler 453-462

BIBLIOGRAPHIE:

M. ILIESCU, Dix années de linguistique frioulane (1977-1987) 463-479

COMPTES RENDUS:

R. ARVEILLER, E. BONVINI, E. BÜCHI, C. BURIDANT, P. CADIOT, J.-P. CHAMBON, G. COLÓN, F. CORBLIN, R. EBERENZ, D. HAUCK, M. ILIESCU, S. LAZAR, C. MARCATO, F. MARRI, G. ROQUES, W. SCHWEICKARD, G. STRAKA, P. SWIGGERS, A. THIBAULT, C. WIMMER 481-587

NÉCROLOGIES:

P. SWIGGERS, Jules Herbillon (1896-1987) 588-590

S. STATI, Luigi Heilmann (1911-1988) 590-592

P. SWIGGERS, Albert-Joris Van Windekens (1915-1989) 592-593

G. ECKARD, Jean Rychner (1916-1989) 593-596

K. BALDINGER, René Debrie (1920-1989) 597

CHRONIQUE:

Assemblée générale de la Société de Linguistique romane (8 septembre 1989) . 599-614

3e Congrès de l'Association internationale d'Études occitanes 614-615

4e Colloque sur le domaine d'oïl occidental 615

Voir les indications concernant la Société de Linguistique Romane (adhésions, cotisations) et la Revue de Linguistique Romane (rédaction, abonnements, commandes), p. 3 de la couverture, à la fin de ce numéro.

Tous droits de traduction et de reproduction réservés.

IMPORTANT
A NOTER

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE ROMANE

Changement d'adresse

depuis 1986

L'ancienne adresse de la Société (Université des Sciences Humaines, 25, rue du Maréchal Juin, Strasbourg) ne doit plus être utilisée.

Tout ce qui concerne la rédaction de la Revue (manuscrits, épreuves) est à adresser à M. Georges STRAKA, 8, quai Rouget de Lisle, 67000 Strasbourg.

Les ouvrages pour comptes rendus sont à envoyer à M. Gilles ROQUES, Institut National de la Langue française, 44, avenue de la Libération, C.O. 3310, 54014 Nancy Cedex.

Les nouvelles adhésions de membres,
les abonnements et réabonnements à la Revue,
les commandes de volumes anciens,
les changements d'adresses et de situations
sont à adresser au Secrétaire-Trésorier de la Société, M. Gérard GORCY, dir.-adj. de l'Institut National de la Langue française, 44, avenue de la Libération, C.O. 3310, 54014 Nancy Cedex.

T.S.V.P.

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE ROMANE

AVIS AUX SOCIÉTAIRES ET AUX ABONNÉS

Les Sociétaires et les Abonnés, ainsi que les Librairies, sont priés de payer leur cotisation ou leur abonnement **avant le 1er mai**, date à laquelle est arrêté le tirage de la Revue pour l'année en cours.

Voici le montant des cotisations et des abonnements pour 1990:

— cotisation des membres de la Société (versement à effectuer directement à la Société selon les indications ci-dessous)	230 FF
— étudiants et jeunes chercheurs	180 FF
— bibliothèques payant directement à la Société	280 FF
— abonnement des non-membres, institutions et librairies	420 FF
— année écoulée	320 FF

RAPPEL

De nombreux Sociétaires ou Abonnés ne se sont pas acquittés de leurs dettes envers la Société (paiement de(s) (l')année(s) écoulée(s)). Ils sont instamment priés de se mettre à jour à l'occasion du recouvrement des cotisations et abonnements pour 1990. Passé le délai du 1er mai, tout Sociétaire ou Abonné non en règle se verra exposé à l'arrêt de l'envoi de la revue.

MODE DE PAIEMENT

Les cotisations et les abonnements doivent être versés:

— soit par *chèque bancaire (barré)* émis en francs français à l'ordre de la *Société de Linguistique romane,* et envoyé à M. Gérard GORCY, Institut de la Langue française (C.N.R.S.), 44, avenue de la Libération, 54014 Nancy Cedex;

— soit *au compte bancaire* « Ass. Linguistique Romane Société », n° 5938 60 42 D à la Société Nancéienne et Varin-Bernier, 125, avenue du Général-Leclerc, 54000 Nancy (par virement bancaire en francs français de la somme totale due à la Société, les frais de banque devant être à la charge de l'expéditeur);

— soit *au chèque postal Strasbourg 524-09B,* libellé au nom de M. Georges STRAKA, Soc. Ling. romane.

N.B. 1° Indiquer clairement le nom et l'adresse du cotisant ou de l'abonné.

2° NE PAS ÉMETTRE DE CHÈQUES EN MONNAIE AUTRE QUE FRANÇAISE. Les chèques émis en dollars ou autre monnaie étrangère, étant frappés d'une très forte taxe en France, seront retournés aux expéditeurs.

3° NE PAS ENVOYER DE MANDATS-POSTE sans numéro du C.C.P. de la Société (Strasbourg 524-09 B).

T.S.V.P.